

AVIS DE CONVOCATION

**Réunion extraordinaire du
Conseil (Séance publique)**

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du : Conseil scolaire Viamonde
Date et heure : Le 26 août 2020 à 17 h 30
Endroit : **Audioconférence**
+1 (647) 317-3974,,31472#
+1 (866) 772-2238,,31472#

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : 647-244-9631



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (Séance publique)

Le 26 août 2020 à 17 h 30

Audioconférence

+1 (647) 317-3974, 31472#

+1 (866) 772-2238, 31472#

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

1. **Affaires courantes :**
 - 1.1 Approbation de l'ordre du jour
 - 1.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 1.3 Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures :
 - 1.3.1 Réunion extraordinaire du 9 juillet 2020
 - 1.4 Questions découlant des procès-verbaux des réunions antérieures :
 - 1.4.1 Réunion extraordinaire du 9 juillet 2020
2. Mise à jour : coronavirus
3. Mise à jour : budget 2020-2021
4. Fiche de renseignements - Correspondances
5. Transfert de la résolution et de l'information publique des points N° 2 et N° 3 de la séance à huis clos en séance publique.
6. Levée de la réunion

NON -ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE
(Séance publique)

Le 09 JUILLET 2020

Le Conseil se réunit en séance à huis clos de 17 h 54 à 19 h 58 et de 21 h 27 à 21 h 28 par audioconférence seulement.

Membres présents :

Conseillère Inés de la Roca	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Benoit Fortin	membre élu pour la partie est de la ville de Toronto
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton et Brant (17 h 00 – 19 h 00)
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité de Haldimand-Norfolk, les comtés d'Oxford, Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseiller Éric Lapointe	membre élu pour les comtés de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Sylvie A. Landry	membre élue pour les comtés de Haliburton, Northumberland, Peterborough et Durham (présidente du Conseil)
Conseillère Geneviève Oger	membre élue pour la partie ouest de la ville de Toronto (vice-présidente du Conseil)
Conseillère Karine Ricard	membre élue pour la municipalité régionale de York
Conseillère Chloë Robert	membre élue pour la partie centre de la ville de Toronto
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel

Conseiller Guillaume Teasdale membre élu pour le comté d'Essex

Conseillère Pascale Thibodeau membre élue pour la municipalité régionale de
Waterloo et les comtés de Wellington,
Middlesex, Perth et Huron

Membre absente :

Conseillère Karelle Sikapi élève conseillère élue, représentant les écoles
secondaires

Membres de l'administration présents :

Martin Bertrand, directeur de l'éducation
Roland Desloges, surintendant de l'éducation par intérim
Sébastien Fontaine, surintendance de l'éducation
Miguel Ladouceur, directeur du SIEP
Sylvie Longo, surintendance exécutive de l'éducation
Hugues Kamga Wambo, surintendance de l'éducation
Jason Rodrigue, surintendance des affaires
Marie-Josée Smith, directrice du secteur des ressources humaines
Julie Vanghelder, directrice secteur des communications et du marketing
Tricia Verreault, surintendance de l'éducation
Corine Céline, secrétaire de séances

1. AFFAIRES COURANTES :

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Lapointe, propose :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

La motion est adoptée.

1.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 JUIN 2020.

Conseiller Rochefort, appuyé par Conseiller Lambert propose :

QUE le procès-verbal de la séance à huis clos du 26 juin 2020 soit approuvé.

La motion est adoptée.

2. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

Lors de la présentation du budget 2020-2021, le surintendant des affaires M Rodrigue fait un survol des divers éléments de la documentation tout en mettant en évidence les obligations du ministère afin de présenter un budget équilibré.

Il met l'emphasis sur les dépenses ponctuelles à prévoir pour l'année et précise que ce budget a été préparé en tenant compte du plan stratégique du Conseil afin d'améliorer le rendement des élèves tout en assurant un milieu scolaire sécurisant.

Il termine en remerciant toute l'équipe de leur contribution à la préparation de ce budget.

Après une période de questions et de discussions, Conseillère Rochefort, appuyée par Conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport sur les « Prévisions budgétaires 2020-2021 » en date du 9 juillet 2020 soit reçu.

Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Rochefort propose :

QUE le Conseil approuve l'utilisation de 2 108 839 \$ de l'excédent de fonctionnement accumulé pour équilibrer le budget 2020-2021.

QUE le Conseil approuve le budget 2020-2021 de 241 337 617 \$ tel que présenté dans les documents en annexe.

QUE le Conseil approuve la mise à jour du plan de redressement financier proposé pour l'élimination du déficit 2020-2021.

QUE le Conseil approuve les changements de dotation pour les écoles et les autres services et secteurs tel que présentés.

QUE le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche du personnel enseignant, du personnel d'aide-enseignante ou aide-

enseignant et du personnel en petite enfance supplémentaire nécessaire selon la hausse des effectifs.

QUE le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche du personnel qui serait nécessaire pour combler des postes financés par des subventions spéciales accordées après l'approbation du budget.

Les motions sont adoptées.

À 19 h 58, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, Conseillère Oger, appuyée par Conseillère Thibodeau, propose :

QUE la séance publique soit suspendue pour retourner en séance à huis clos.

La motion est adoptée.

3. ADOPTION DE LA RÉOLUTION DE LA SÉANCE À HUIS CLOS AU POINT NO 4 EN SÉANCE PUBLIQUE

De retour de la séance huis clos à 21 h 27, Conseillère Oger, appuyée par Conseillère Thibodeau, propose :

QUE la résolution de la séance à huis clos au point No 4 soit versée en séance publique.

La motion est adoptée.

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 28, Conseillère Thibodeau, appuyée par Conseiller Fortin, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation

La présidente du Conseil

Martin Bertrand

Sylvie A. Landry

Le 26 août 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL – SÉANCE PUBLIQUE

Objet : Mise à jour : Coronavirus

Historique

Le ministère de l'éducation a publié, le 13 août 2020, des précisions additionnelles quant au minutage minimal requis de temps d'enseignement virtuel en mode synchrone ainsi qu'un financement additionnel pour appuyer les conseils à gérer la réouverture des écoles y compris des subventions additionnelles pour les systèmes de ventilation des écoles, la taille des classes/programme virtuel dans les écoles et aussi la possibilité d'accéder à 2% de l'excédent de surplus accumulé des conseils au lieu du maximum de 1% confirmé antérieurement.

Situation actuelle

Depuis ce temps, les écoles et bureaux administratifs ont reçu l'équipement de protection individuelle pour le personnel et les unités de ventilation et purification d'air sont déjà en cours de livraison dans les écoles. Le conseil a aussi reçu l'approbation du ministère de désigner 6 écoles secondaires afin de pouvoir permettre l'offre du modèle hybride d'enseignement permettant de limiter à 15 élèves le nombre d'élèves par classe dans ces grandes écoles. Tel que mentionné dans le rapport au conseil du 19 août, il s'agit des écoles :

- École secondaire Jeunes sans frontières (Brampton)
- École secondaire Gabriel-Dumont (London)
- École secondaire Toronto-Ouest (Toronto)
- Collège Français (Toronto)
- École secondaire Étienne-Brûlé (Toronto)
- École secondaire Ronald-Marion (Pickering).

Par ailleurs, près de 300 nouvelles demandes d'inscriptions ont été reçues depuis le début août à la suite de l'annonce du plan de réouverture des écoles. Les directions et directions-adjointes d'écoles sont de retour dans les écoles depuis lundi, le 24 août 2020. L'administration est à compléter la compilation des données et l'analyse des résultats du questionnaire à l'intention des familles dont la date avait été prolongée jusqu'au 24 août. Un regard préliminaire aux données démontre un taux d'environ 19% de famille qui préconiseront l'apprentissage en mode virtuel à 100%. Environ 60% des familles vont se prévaloir du transport scolaire.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le conseil n'a toujours pas reçu le Protocole provincial en matière de santé public, document qui viendra uniformiser les pratiques locales. Le conseil a communiqué avec l'ensemble des

13 bureaux de santé publique locaux qui se retrouvent sur le territoire Viamonde et a reçu la rétroaction de ceux-ci quant au plan de réouverture des écoles (version 20 août 2020)(élémentaire et secondaire). Lorsque le plan provincial sera reçu, celui-ci sera intégré, avec les commentaires des bureaux locaux, au *Plan de réouverture des écoles Viamonde* et qui constituera alors le *Guide aux familles* final et sera affiché au site web du Conseil.

Rappelons, qu'en surcroît aux modalités déjà prévues pour les élèves de la 4^e à la 12^e année, le port du couvre visage est déjà **fortement recommandé** par l'administration pour tous les élèves de la maternelle à la 3^e année et sera obligatoire sur le transport scolaire, lors des déplacements dans l'école et aux moments de l'arrivée et du départ de tous élèves.

Conclusion

L'administration remercie les membres du Conseil pour leur rétroaction pour faire en sorte que la rentrée scolaire se fasse en santé et sécurité pour les élèves et le personnel.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 26 août 2020 intitulé « *Mise à jour – Coronavirus : plan de réouverture.* » soit reçu.

Préparé avec la collaboration de l'ensemble du comité exécutif; et

présenté par :

Le directeur de l'éducation,

Martin Bertrand

Le 26 août 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Mise à jour – Prévisions budgétaires 2020-2021

Le 9 juillet 2020, le Conseil a approuvé un budget pour l'année scolaire 2020-2021 de 241 337 617 \$, qui prévoyait une utilisation de l'excédent de fonctionnement accumulé de 2 108 839 \$.

SOUSSION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

À la suite de l'approbation des prévisions budgétaires par le Conseil, l'administration a finalisé sa soumission officielle au Ministère dans le système d'information financière (SIFE). Malheureusement, le SIFE a généré quelques « erreurs » qui ont obligé des ajustements mineurs dans les entrées. Ces ajustements ont occasionné une réallocation différente que présenté le 9 juillet des revenus et dépenses sur quelques lignes budgétaires. Les ajustements affectent uniquement la présentation des données et n'ont aucun impact sur les dépenses et revenus prévues ni sur le total du budget.

Le 4 août 2020, le Ministère a annoncé des investissements visant à faciliter la réouverture des écoles en réponse à la pandémie de COVID-19. Cette annonce a confirmé les montants par conseils des nouvelles subventions identifiées dans les *Subventions pour les besoins des élèves* (SBE) annoncées le 19 juin et a identifié de nouvelles subventions de type *Fonds pour les priorités et les partenariats* (FPP). Les subventions supplémentaires disponibles au Conseil scolaire Viamonde sont :

Subvention	Allocation Viamonde
Subvention pour les besoins des élèves	
Subvention pour la santé mentale afin de soutenir l'apprentissage continu et le bien-être des élèves;	117 646 \$
Subvention pour compenser les coûts en lien avec la technologie	94 318 \$
Fonds pour les priorités et les partenariats	
Renforcement de la dotation en conciergerie	324 134 \$
Formation sur la santé et la sécurité pour le personnel enseignant suppléant et les travailleurs occasionnels et travailleuses occasionnelles	73 183 \$
Soutien supplémentaire pour la santé mentale	117 646 \$

Renforcement du nettoyage dans les écoles et dans les autobus scolaires	26 882 \$
Total	753 809 \$

Dans la même annonce, le Ministère a aussi annoncé des fonds supplémentaires pour les éléments suivants, cependant aucune allocation par conseil n'a été fournie à date :

- Masques et équipement de protection individuelle (60 millions de dollars pour la province) ;
- Produits de nettoyages supplémentaires (25 millions de dollars pour la province) ;
- Produits de nettoyage et de désinfection, le recrutement de la main-d'œuvre nécessaire à l'application des protocoles renforcés de nettoyage et pour l'EPI à destination des conducteurs, aux fins de respect des mesures de santé et de sécurité dans le transport scolaire (40 millions de dollars pour la province)
- Éducation de l'enfance en difficulté (10 millions de dollars pour la province).

À la suite de cette annonce, le ministère a demandé que les conseils soumettent des prévisions budgétaires modifiées afin de prendre compte de ces subventions supplémentaires et des dépenses connexes.

Les annexes sommatives révisées de la présentation du Budget sont aux annexes A, B et C, et démontrent les ajustements reliés aux erreurs d'entrées et aux subventions supplémentaires énumérées ci-haut.

FLEXIBILITÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR LES COÛTS COVID-19

Le 14 août 2020, le Ministère a annoncé autres mesures financières supplémentaires pour les conseils en lien avec la pandémie COVID-19. Ils sont :

Ventilation dans les salles de classe

Ils prévoient également augmenter la subvention pour la réfection des écoles par 50 millions de dollars pour l'ensemble de la province afin que les conseils puissent mettre en place des améliorations à leurs systèmes de ventilation. L'allocation du Conseil n'a pas été annoncée.

Administration de l'apprentissage à distance

Le Ministère octroiera des fonds supplémentaires afin de permettre au conseil de subventionner un poste de direction d'école et du personnel administratif pour supporter une école virtuelle pour l'apprentissage à distance.

La subvention du Conseil est : 199 525 \$

Personnel enseignant supplémentaire

Des fonds pour l'embauche de personnel enseignant supplémentaire fut accordé afin de tenter d'augmenter la distanciation physique dans les salles de classe.

La subvention du Conseil est : 156 344 \$

Accès à l'excédent de fonctionnement accumulé

Le Ministère permettra aux conseils d'accéder à leur excédent de fonctionnement accumulé jusqu'à un maximum de 2% de l'allocation de fonctionnement scolaire sans qu'une permission du ministère soit nécessaire, et ce, pour augmenter la santé et la sécurité de leurs plans de réouverture. La limite est présentement 1%. Ce changement permettra au Conseil d'accéder à environ 2,2 millions de dollars supplémentaires dans son budget 2020-2021. Il sera toujours possible de demander au ministère d'excéder ce montant sur présentation d'un cas d'affaires.

La section 10 du cartable du budget présente la ventilation de l'excédent de fonctionnement accumulé anticipé pour l'année 2020-2021. Une copie de cette section est fournie à l'annexe D à titre d'information seulement. Le Conseil prévoyait déjà utiliser en 2020-2021, 2,1 millions de dollars de son excédent de fonctionnement, ce qui incluait 864 494 \$ pour les coûts COVID-19. Un excédent de fonctionnement accumulé non-attribué de 14 millions de dollars est prévu en fin d'exercice 2020-2021. Ce montant représente environ 6,3% de notre allocation de fonctionnement scolaire. Le Conseil peut, avec confiance, approuver l'utilisation d'environ 1% supplémentaire en provenance de sa réserve.

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES RELIÉES À LA PANDÉMIE COVID-19

La publication des précisions additionnelles de la part du Ministère au cours des dernières semaines permet à l'administration de mieux planifier la mise en œuvre de son plan de réouverture, telle que présentée dans le rapport « Mise à jour : Coronavirus ». L'administration revoit ses besoins en équipement et matériel, conciergerie, surveillance et dotation du personnel enseignant. Puisque les intentions des parents ne sont pas toutes connues, que les directions d'école n'ont pas pu revoir leurs plans d'organisations d'école en fonction des résultats du sondage et qu'il reste toujours des inconnus supplémentaires, il est difficile de bien chiffrer et ventiler l'ensemble des coûts reliés à la mise en œuvre du plan d'ouverture. Le plan proposé permettra quand même de minimiser certains coûts supplémentaires, telle que pour la suppléance, car le personnel requérant un accommodement à cause de COVID pourra être affecté à l'école virtuelle au lieu d'être remplacé par du personnel suppléant.

Les annonces énumérées ci-haut permettent au conseil d'accéder environ 3,3 millions de dollars en fonds supplémentaires sans devoir obtenir de permission additionnelle auprès du ministère. En plus, les effectifs scolaires préinscrits démontrent qu'on devrait dépasser nos prévisions d'effectifs et accéder des recettes supplémentaires telles que présentées dans le rapport budgétaire de juillet. Ces sommes supplémentaires devraient permettre la flexibilité financière nécessaire pour mettre en œuvre le plan de réouverture proposé.

Il est recommandé que le Conseil autorise l'administration de mettre en œuvre son plan de réouverture tel que présenté. La mise en œuvre pourra inclure l'embauche de personnel enseignant supplémentaire, de personnel de surveillance, de personnel de soutien et de personnel de conciergerie nécessaire pour le bon fonctionnement des écoles et pour assurer la santé et la sécurité des élèves et des membres du personnel.

Une ventilation des dépenses engagées sera présentée lors du processus de budget révisé. S'il devient nécessaire d'utiliser plus que 2 % de l'excédent de fonctionnement accumulé, un nouveau rapport sera présenté.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 26 août 2020 intitulé « Mise à jour – Prévisions budgétaires 2020-2021 » soit reçu.

QUE le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2020-2021 amendées telles que présentées aux annexes A, B et C.

QUE le Conseil approuve l'utilisation de son excédent de fonctionnement accumulé jusqu'à une limite de 2% afin d'assurer la mise en œuvre de son plan de réouverture, dont les dépenses supplémentaires engendrées pour ce faire, seront présentées lors du processus de budget révisé.

Préparé par :

Le surintendant des affaires,
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

**Budget 2020-2021
Comparaison des revenus**

	Budget Initial 2020-2021	Budget Amendé 2020-2021	Écart	
			\$	%
Revenus de fonctionnement				
1 Titulaires de classe	104 587 415	104 586 675	(740)	(0,0%)
2 Suppléances	3 966 258	3 966 309	51	0,0%
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	11 303 144	11 301 795	(1 349)	(0,0%)
4 Petite enfance	5 199 009	5 203 120	4 111	0,1%
5 Manuels scolaires, matériel et fournitures	6 663 017	6 663 054	37	0,0%
6 Ordinateurs de classe	1 998 859	1 998 859	-	0,0%
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	11 286 568	11 286 337	(231)	(0,0%)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 552 359	3 552 148	(211)	(0,0%)
9 Perfectionnement professionnel	1 196 897	1 196 895	(2)	(0,0%)
10 Chefs de section	116 349	116 349	-	0,0%
11 Directions, directions adjointes	9 825 150	9 824 813	(337)	(0,0%)
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 811 757	4 811 435	(322)	(0,0%)
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	4 092 903	4 092 806	(97)	(0,0%)
14 Administration et gestion du Conseil	6 555 720	6 555 520	(200)	(0,0%)
15 Fonctionnement et entretien des écoles	19 300 408	18 866 706	(433 702)	(2,2%)
16 Utilisation communautaire des écoles	272 160	272 160	-	0,0%
17 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	21 000	21 000	-	0,0%
18 Transport des élèves	20 717 392	20 717 392	-	0,0%
Total des revenus de fonctionnement	215 466 365	215 033 373	(432 992)	(0,2%)
Installations destinées aux élèves				
19 Location d'installations	-	432 992	432 992	
19 Intérêts sur la dette à long terme	5 039 818	5 039 818	-	0,0%
19 Amortissement des ACR	13 774 640	13 774 640	-	0,0%
Total des revenus pour installations	18 814 458	19 247 450	432 992	2,3%
Autres				
19 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	0,0%
20 Projets spéciaux	547 841	547 841	(0)	(0,0%)
21 Provision pour éventualités	-	753 809	753 809	
Total des autres revenus	1 117 955	1 871 764	753 809	67,4%
Affectations non disponibles				
21 Intérêts courus	-	-	-	
21 Fonds générés par les écoles	3 830 000	3 830 000	-	0,0%
Total des revenus pour affectations non disponibles	3 830 000	3 830 000	-	0,0%
Budget de revenu total	239 228 778	239 982 587	753 809	0,3%

**Budget 2020-2021
Comparaison des dépenses**

	Budget Initial 2020-2021	Budget Amendé 2020-2021	Écart	
			\$	%
Dépenses de fonctionnement				
1 Titulaires de classe	93 858 918	93 858 918	-	0,0%
2 Suppléances	6 643 600	6 643 600	-	0,0%
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	13 969 290	13 969 290	-	0,0%
4 Petite enfance	5 006 041	5 006 041	-	0,0%
5 Manuels scolaires, matériel et fournitures	7 311 794	7 311 794	-	0,0%
6 Ordinateurs de classe	1 998 859	1 998 859	-	0,0%
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	12 373 104	12 373 104	-	0,0%
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 806 238	3 806 238	-	0,0%
9 Perfectionnement professionnel	1 579 166	1 579 166	-	0,0%
10 Chefs de section	-	-	-	
11 Directions, directions adjointes	10 082 381	10 082 381	-	0,0%
12 Secrétaires d'école et fournitures	5 232 430	5 232 430	-	0,0%
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	3 919 899	3 919 899	-	0,0%
14 Administration et gestion du Conseil	6 811 574	6 811 574	-	0,0%
15 Fonctionnement et entretien des écoles	23 053 782	22 620 790	(432 992)	(1,9%)
16 Utilisation communautaire des écoles	667 028	667 028	-	0,0%
17 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	58 000	58 000	-	0,0%
18 Transport des élèves	20 717 392	20 717 392	-	0,0%
Total des dépenses de fonctionnement	217 089 496	216 656 504	(432 992)	(0,2%)
Installations destinées aux élèves				
19 Location d'installations	-	432 992	432 992	
19 Intérêts sur la dette à long terme	5 076 750	5 076 750	-	0,0%
19 Amortissement des immobilisations	14 223 416	14 223 416	-	0,0%
Total autres dépenses	19 300 166	19 733 158	432 992	2,2%
Autres				
19 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	0,0%
20 Projets spéciaux	547 841	547 841	-	0,0%
21 Provision pour éventualités	-	753 809	753 809	
Total autres dépenses	1 117 955	1 871 764	753 809	67,4%
Affectations non disponibles				
21 Intérêts courus	-	-	-	
21 Fonds générés par les écoles	3 830 000	3 830 000	-	0,0%
Total autres dépenses	3 830 000	3 830 000	-	0,0%
Budget total annuel	241 337 617	242 091 426	753 809	0,3%

Budget 2020-2021
Pour la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021

	REVENUS				DÉPENSES	ÉCART
	(1) Subventions EDU et recettes d'impôts fonciers	(2) Subventions FPP et autres recettes	(3) Utilisation pour des projets capitaux	(1+2+3) = (4) TOTAL	(5) Budget	(5-4)
Fonctionnement						
1 Titulaires de classe	104 515 533	71 142	-	104 586 675	93 858 918	10 727 757
2 Suppléance	3 966 309	-	-	3 966 309	6 643 600	(2 677 291)
3 Aide à l'enseignement	11 236 925	64 870	-	11 301 795	13 969 290	(2 667 495)
4 Petite enfance	5 103 120	100 000	-	5 203 120	5 006 041	197 079
5 Manuels scolaire, matériel et fournitures	6 663 054	-	-	6 663 054	7 311 794	(648 740)
6 Ordinateurs de classe	1 998 859	-	-	1 998 859	1 998 859	-
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	11 218 809	67 528	-	11 286 337	12 373 104	(1 086 767)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 552 148	-	-	3 552 148	3 806 238	(254 090)
9 Perfectionnement professionnel	1 196 895	-	-	1 196 895	1 579 166	(382 271)
10 Chefs de section	116 349	-	-	116 349	-	116 349
11 Directions, directions adjointes	9 830 249	(5 436)	-	9 824 813	10 082 381	(257 568)
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 811 435	-	-	4 811 435	5 232 430	(420 995)
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	3 928 490	164 316	-	4 092 806	3 919 899	172 907
14 Administration et gestion du Conseil	6 285 520	270 000	-	6 555 520	6 811 574	(256 054)
15 Fonctionnement et entretien des écoles	18 542 815	323 891	-	18 866 706	22 620 790	(3 754 084)
16 Utilisation communautaire des écoles	222 160	50 000	-	272 160	667 028	(394 868)
17 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	-	21 000	-	21 000	58 000	(37 000)
18 Transport des élèves	20 717 392	-	-	20 717 392	20 717 392	-
Total fonctionnement	213 906 062	1 127 311	-	215 033 373	216 656 504	(1 623 131)
Installations destinées aux élèves						
19 Location d'installations	432 992	-	-	432 992	432 992	-
19 Intérêts sur la dette à long terme	5 039 810	-	-	5 039 810	5 076 750	(36 940)
19 Amortissement des immobilisations	13 774 648	-	-	13 774 648	14 223 416	(448 768)
Total des installations destinées aux élèves	19 247 450	-	-	19 247 450	19 733 158	(485 708)
Autres						
19 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	-	-	570 114	570 114	-
20 Projets spéciaux	-	547 841	-	547 841	547 841	-
21 Provision pour éventualités	-	753 809	-	753 809	753 809	-
Total - Autres	570 114	1 301 650	-	1 871 764	1 871 764	-
Total disponible aux fins de conformité	233 723 626	2 428 961	-	236 152 587	238 261 426	(2 108 839)
Autres						
21 Intérêts courus	-	-	-	-	-	-
21 Fonds générés par les écoles	-	3 830 000	-	3 830 000	3 830 000	-
Total - non disponibles	-	3 830 000	-	3 830 000	3 830 000	-
Grand Total	233 723 626	6 258 961	-	239 982 587	242 091 426	(2 108 839)

- SECTION 1 Rapport
- SECTION 2 Effectifs
- SECTION 3 Dotation
- SECTION 4 Budget
- SECTION 5 Gouvernance
- SECTION 6 Éducation
- SECTION 7 Autres services
- SECTION 8 Résultats OGRE
et effectifs des
classes
- SECTION 9 Immobilisations
- SECTION 10 Réserves
(excédents
accumulés)

SECTION 10

Réserves
(excédents
accumulés)

Détail des excédents accumulés

Le tableau du « Détail des excédents accumulés » présente un suivi depuis les états financiers 2018-2019 en tenant compte des résultats budgétés pour l'année scolaire 2019-2020 de même que des changements à certains surplus des années antérieures.

Les excédents accumulés sont de deux types, soit « disponibles aux fins de conformité » ou « non disponibles aux fins de conformité ». Les « excédents disponibles aux fins de conformité » sont ceux qui sont utilisés pour s'assurer que le Conseil respecte les exigences statutaires lors de la présentation de son budget. Ces excédents peuvent normalement être affectés à des utilisations particulières comme exemple, le report des surplus pour les salles de classe des écoles. Les « excédents non disponibles » sont des montants qui ne peuvent pas être utilisés par le Conseil et qui sont exclus des calculs statutaires. On peut penser aux revenus de subventions reconnus lors de l'achat d'un terrain, aux surplus des conseils d'école ou encore aux passifs actuariels pour les avantages futurs des membres du personnel.

En 2019-2020, le ministère a indiqué que le gouvernement a l'intention de limiter davantage l'utilisation des excédents de fonctionnement accumulés par les conseils. Antérieurement, un conseil pouvait utiliser le moindre d'un pour cent du revenu de fonctionnement du conseil ou de l'excédent accumulé de l'exercice financier précédent afin d'équilibrer son budget, et ce, sans avoir besoin d'une approbation spécifique du ministère. Le ministère exige maintenant un plan d'élimination du déficit de l'exercice sur une période maximum de deux ans pour tout déficit présenté. Une seule exception sera permise, soit l'amortissement généré pour les projets de construction financés par le Conseil et approuvés par le ministère.

Explications pour les activités de 2020-2021

Projets de construction financés par le Conseil

Le Conseil a, par le passé, approuvé des allocations aux projets de construction financés par le Conseil. Les transferts suivants ont été effectués, soit (69 056 \$) pour l'amortissement des actifs acquis par fonds d'amortissement et (375 289 \$) pour l'amortissement des projets de construction complétés financés par le Conseil.

Salles de classes

Historiquement, le Conseil a permis aux écoles de reporter aux exercices subséquents une partie des montants non-utilisés de leur budget. Avec les nouvelles règles mentionnées ci-haut, un tel report ne pourra plus être effectué et en conséquence, l'excédent accumulé sera complètement utilisé au cours de l'année 2020-2021.

Dépenses supplémentaires reliées à la pandémie COVID-19

Des dépenses de 864 494 \$ sont prévues pour permettre au Conseil de répondre aux demandes supplémentaires occasionnées par la pandémie COVID-19. Ceci couvrira des besoins identifiés en conciergerie, surveillance, suppléance, équipements et matériel pour une période de deux à trois mois.

Mise en œuvre d'un nouveau système de gestion d'information des élèves

Le Conseil doit mettre en œuvre un nouveau système de gestion d'information des élèves, le système actuel étant désuet et ne sera plus supporté par le fournisseur dès août 2021. Ce projet ponctuel de 100 000\$ serait financé par le surplus de fonctionnement accumulé.

Plan d'élimination du déficit de l'exercice

Pour l'année budgétaire 2020-2021, le ministère demande à nouveau une résolution du Conseil qui approuve un plan d'élimination du déficit de l'exercice sur une période de deux ans.

Le déficit à éliminer est de 1 664 494 \$ ce qui représente le déficit de l'exercice de 2 108 839 \$ réduit de l'amortissement des projets de construction financés par le Conseil de 444 345 \$.

Le plan proposé est comme suit :

Catégorie	Montant	Plan d'élimination
Réserves pour les budgets d'école	700 000 \$	Ce montant représente le solde des excédents prévus à la fin de l'exercice 2019-2020 qui sera utilisé complètement en 2020-2021.
Dépenses supplémentaires reliées à la pandémie COVID-19 - conciergerie - surveillance - suppléance - équipement et matériel	864 494 \$	Le montant couvre 2 à 3 mois d'opérations. Ces dépenses sont ponctuelles et ne devraient pas se répéter après 2020-2021 si la pandémie se termine.
Mise en œuvre d'un nouveau système de gestion d'information des élèves	100 000 \$	Ce projet se terminera en 2020-2021.
Total	1 664 494 \$	
Amortissement des projets de construction complétés financés par le Conseil	444 345 \$	
Déficit de l'exercice 2020-2021	2 108 839 \$	

Budget 2020-2021
Détail des excédents accumulés



Excédent de fonctionnement accumulé	Disponible pour fin de conformité										Non disponible pour fin de conformité	Total des surplus du Conseil	
	Autres Usages			Capital									
	CSPAAT	Salle de classe	Projets différés	Réalisés			À réaliser						
				Intérêts sur dette non supportée	Fonds d'amort. TDSB	Projets immos engagés	Siège Social	Nouvelles écoles	Program-mation	Total			
Solde au 31 août 2019	15 563 167	263 303	1 409 732	-	188 703	1 035 843	10 084 969	20 446	4 444 487	143 387	33 154 036	94 867 487	128 021 523
Résultats annuels	(1 721 666)										(1 721 666)		(1 721 666)
Travaux effectués écoles							4 258 850		(4 258 850)		-	-	-
Amortissement - projets immos engagés	145 252						(145 252)				-	-	-
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056					(69 056)					-	-	-
Excédent amortissement sur revenus des ACR	164 107						(164 107)				-	-	-
Intérêts sur la dette non supportée - CIBC Mellon	25 102				(25 102)						-	-	-
Utilisation du surplus des écoles	709 732		(709 732)								-	-	-
Solde budget révisé au 31 août 2020	14 954 750	263 303	700 000	-	163 601	966 787	14 034 460	20 446	185 637	143 387	31 432 370	94 867 487	126 299 857
Résultats annuels	(2 108 839)										(2 108 839)		(2 108 839)
Amortissement - projets immos engagés	211 182						(211 182)				-	-	-
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056					(69 056)					-	-	-
Excédent amortissement sur revenus des ACR	164 107						(164 107)				-	-	-
Intérêts sur la dette non supportée - CIBC Mellon	23 190				(23 190)						-	-	-
Utilisation du surplus des écoles	700 000		(700 000)								-	-	-
Solde budget au 31 août 2021	14 013 446	263 303	(0)	-	140 411	897 731	13 659 171	20 446	185 637	143 387	29 323 531	94 867 487	124 191 018

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – SÉANCE PUBLIQUE

Le 26 août 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Correspondance du 19 juin au 21 août 2020

Vous trouverez ci-joint la correspondance du Conseil pour la période du 19 juin au 21 août 2020. La fiche suivante, acheminée aux membres en date du 24 août, est présentée au conseil afin qu'elle soit entérinée aux archives

1. Lettre en date du 30 juillet 2020 adressée aux familles, suite au plan de réouverture des écoles pour la rentrée scolaire annoncé par le gouvernement de la part de Martin Bertrand et Sylvie A. Landry;
2. Lettre en date du 30 juillet 2020, de la part de l'honorable Stephen Lecce, Ministre de l'Éducation de l'Ontario, adressée aux parents de l'Ontario sur la réouverture des écoles;
3. Lettre en date du 6 août 2020 adressée aux familles Viamonde, pour plus de précisions sur le plan de réouverture de la rentrée scolaire en septembre 2020, de la part de Martin Bertrand et Sylvie A. Landry;
4. Lettre en date du 20 août 2020 adressée aux familles, sur le plan de réouverture actualisé à la lumière des récentes annonces faites par le Ministère de l'Éducation, de la part de Martin Bertrand et Sylvie A. Landry;

Bonne lecture.

p. j.

Toronto, le 30 juillet 2020

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Aujourd'hui, le gouvernement a annoncé le modèle à privilégier pour la prochaine rentrée scolaire ([voir le communiqué de presse du gouvernement](#)). **Pour notre Conseil, il s'agit d'un retour en classe selon le modèle conventionnel avec un protocole accru en matière de santé et sécurité.** Nous allons donc nous préparer à accueillir tous nos élèves selon les modalités suivantes avec pour priorité la santé et la sécurité des élèves et des membres du personnel de Viamonde :

- Un retour à l'école pour tous les élèves du palier élémentaire et secondaire
- Un enseignement proposé à 100% des élèves, à raison de 5 jours par semaine et ce, dès le 8 septembre. Les horaires quotidiens vous seront communiqués en temps et lieux par les écoles.

Beaucoup de mesures permettront de limiter le risque de propagation du virus lié à la COVID-19, dont :

- Une auto-évaluation stricte quotidienne des élèves et des membres du personnel
- Des suivis prompts et rigoureux effectués pour tout cas soupçonné ou avéré de COVID-19 au sein d'une école avec les bureaux de santé
- L'aménagement approprié des locaux, un accès réglementé aux écoles, une routine limitant les interactions
- Le port du masque obligatoire pour les élèves de la 4^e à la 12^e année au sein des écoles
- Le port du masque recommandé pour les élèves entre la maternelle et la 3^e année dans les espaces partagés
- Les équipements de protection individuels (ÉPI) fournis aux membres du personnel au sein des écoles
- Chaque groupe considéré en tant que cohorte individuelle, peu importe le nombre d'élèves dans la classe

Santé et sécurité avant tout

Il sera plus que jamais indispensable de respecter toutes les consignes sanitaires mises en place dans nos écoles, à l'extérieur, dans notre vie quotidienne, afin de contribuer collectivement à notre santé. Il est primordial de sensibiliser nos jeunes à l'importance du port du masque / couvre-visage. Il ne faut pas relâcher nos efforts individuels et collectifs alors que le nombre de cas de COVID-19 est à la baisse dans notre province. Même si ces mesures paraissent contraignantes, elles sont nécessaires pour protéger l'ensemble de notre communauté. Rappelons-nous qu'un masque porté sous le menton ou sous le nez ne protège pas ! Profitons des semaines qui restent avant la rentrée pour ancrer les bonnes habitudes en matière d'hygiène, comme le port du masque ou se laver les mains fréquemment. Votre aide sera précieuse et facilitera la rentrée scolaire pour tous!

L'accès aux écoles

Vous devrez surveiller l'état de santé de votre enfant quotidiennement en pratiquant l'[auto-évaluation](#). Les élèves et leur famille devront surveiller l'apparition de symptômes décrits par la Santé publique et rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien. La collaboration des familles à bien suivre ces consignes d'auto-évaluation sera primordiale dans la mise en place d'un retour à l'école en toute sécurité.

De plus, l'accès aux écoles sera limité aux élèves, au personnel et aux personnes dont l'accès a été autorisé au préalable par la direction de l'école. Une procédure particulière sera à suivre pour déposer et venir chercher les enfants à l'école; elle vous sera communiquée avant la rentrée.

Respect de la distanciation physique et des consignes sanitaires

La distanciation physique sera assurée par la reconfiguration des locaux, notamment des salles de classe, par la redéfinition des horaires quotidiens, les temps de transition, les pauses et les dîners seront échelonnés pour limiter les interactions entre les personnes. Il sera également demandé aux élèves de réduire la quantité d'effets personnels apportés à l'école. Des protocoles de nettoyage et désinfection et le port des ÉPI, recommandés par les bureaux de Santé publique, seront établis dans tous les locaux.

Être prêts à toute éventualité

Sur la base des derniers éléments apportés par le gouvernement, nous allons finaliser notre plan de rentrée. L'environnement scolaire en septembre 2020 sera bien différent des années précédentes et nous devons mettre en place beaucoup de mesures afin de continuer à soutenir l'apprentissage, l'épanouissement et le développement de votre enfant en toute sécurité. Nous continuerons aussi d'élaborer les autres modèles d'enseignement et de soutien afin d'être prêts avec les 3 scénarios demandés par le Ministère de l'Éducation dans le cadre de son [plan de réouverture publié en juin dernier](#) : **conventionnel, à distance ou hybride**.

En collaboration avec les bureaux de santé et les organismes de transport scolaire, toutes nos équipes travaillent à proposer des modèles que nous pourrions alterner rapidement en fonction de l'évolution de la pandémie.

Veiller à la réussite des élèves

La rentrée est prévue le 8 septembre et notre [calendrier scolaire officiel 2020-2021](#) a été approuvé par le Ministère tout récemment. L'enseignement sera basé sur le curriculum de l'Ontario. Les enseignants identifieront les écarts dans l'apprentissage constatés durant l'année scolaire 2019-2020, en tiendront compte dans leur planification de l'enseignement pour assurer que les élèves atteignent les attentes d'apprentissage du curriculum selon leur niveau scolaire.

Services aux élèves

Pour les élèves ayant des besoins particuliers, de l'appui sera offert selon les stratégies indiquées dans leur Plan d'Enseignement Individualisé (PEI). Il se peut que certains objectifs, certaines stratégies et le placement de votre enfant soient modifiés selon la réalité du milieu d'apprentissage. Si tel est le cas, la direction de l'école ou un membre de l'équipe-école vous invitera pour une rencontre afin de discuter des modifications pour mieux desservir les besoins de votre enfant. Si votre enfant a des besoins particuliers, un membre de l'équipe-école communiquera avec vous avant la rentrée pour planifier une rentrée qui vise les besoins particuliers de votre enfant. Un retour progressif à l'école sera également possible pour assurer le bien-être et la sécurité de votre enfant. Une collaboration étroite entre la famille et l'école est primordiale pour le succès du retour de votre enfant à l'école.

Service de garde

Afin de soutenir les enfants et les familles, il est prévu que les programmes avant et après l'école reprennent en septembre. Le Conseil travaille de concert avec les fournisseurs des services de garde et les municipalités pour veiller à ce que les programmes soient livrés en respectant toutes les normes de santé et sécurité publiques.

Transport scolaire

Le Conseil, en collaboration avec les consortiums de transport, continuera d'offrir le service de transport aux élèves, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Dans les régions où les élèves admissibles utilisent les transports publics comme moyen de transport, le Conseil fournira des lignes directrices relatives à l'utilisation sécuritaire des transports publics.

Un retour volontaire

Le retour à l'école en septembre se fera sur une base volontaire, c'est-à-dire que vous aurez à décider si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli en classe. Au cas où vous ne souhaiteriez pas envoyer votre enfant à l'école, le Conseil offrira de l'enseignement à distance. **Par conséquent, dès jeudi prochain, nous vous communiquerons plus d'informations sur le plan de rentrée au sein des écoles Viamonde et vous solliciterons par le biais d'un questionnaire en ligne à remplir avant le 19 août.** Vous devrez nous informer de votre choix notamment en matière de fréquentation scolaire volontaire, de l'utilisation du transport scolaire et des outils technologiques dont votre enfant dispose pour l'apprentissage.

La semaine prochaine, nous mettrons également en place une rubrique dédiée « Retour à l'école » sur notre site Internet contenant les informations sur les modalités de rentrée, l'accès aux écoles, les consignes sanitaires à respecter, le fonctionnement par palier, le protocole de dépistage, etc. incluant la rubrique « [Coin d'apprentissage](#) » qui continuera d'être alimentée.

Soyez assurés que nous nous tiendrons informés des différentes étapes tout au long de l'été, afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions pour vos enfants. Même si nos équipes sont fortement mobilisées pour préparer la rentrée dans un contexte inhabituel, le Conseil continue de travailler sur nos projets d'immobilisation pour être en mesure d'offrir toujours plus de services aux familles sur notre territoire qui désirent confier leurs jeunes à des professionnels évoluant dans un environnement laïque totalement francophone. Nous sommes très heureux d'avoir obtenu le soutien du gouvernement pour nos [projets d'agrandissements dans les écoles La Fontaine à Kleinburg, Mathieu-da-Costa à Toronto, Gabriel-Dumont à London et Jeunes sans frontières à Brampton](#), pour un investissement financier global de plus de 18,5 millions de dollars. Ce sont là des signaux encourageants afin de poursuivre notre mission de chef de file en éducation.

Nous remercions tous les membres du personnel des services essentiels et des organismes communautaires qui rendent possible notre quotidien et qui assurent notre santé et notre sécurité. Un grand merci à tous les membres du personnel Viamonde pour leur mobilisation pour préparer une rentrée dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions de votre compréhension, et vous souhaitons de continuer à profiter de l'été en toute sécurité. Veuillez recevoir, chers parents, tuteurs ou tutrices, nos salutations les plus cordiales.

Le directeur de l'éducation,

La présidente du Conseil,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Bertrand'.A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Landry'.

Martin Bertrand

Sylvie A. Landry

c. c. Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif
Directions et directions adjointes des écoles

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



30 juillet 2020

Madame, Monsieur,

J'espère que vous et votre famille continuez de rester en bonne santé et de mener une vie active alors que la province poursuit sa lutte contre le virus de la COVID-19.

Cela fait un peu plus de quatre mois que je vous ai écrit pour la première fois après la décision du gouvernement de fermer les écoles et de protéger la vie des élèves et des familles, ainsi que les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. Beaucoup de changements sont survenus ces quatre derniers mois, mais s'il y a bien une chose qui n'a pas varié, c'est l'effort conjoint des parents, des élèves et des familles pour assurer la sécurité de nos collectivités et de la province.

La situation en matière de santé publique dans la province a clairement évolué, et je suis très fier que la tendance ait été positive ces dernières semaines. Depuis le début de l'éclosion de COVID-19, toutes les mesures que nous prenons ont pour principe fondamental d'assurer la sécurité de vos enfants, et par extension la vôtre et celle de vos collectivités. Il est clair que nous avons toutes et tous un rôle à jouer.

Le [plan](#) que nous avons dévoilé aujourd'hui, sur les conseils des principaux experts médicaux et scientifiques du Canada – incluant le médecin hygiéniste en chef, The Hospital for Sick Children et le Groupe de commandement pour la lutte contre la COVID-19 – établit des directives qui permettront aux élèves de toute la province de retourner en classe en toute sécurité en septembre. Ce plan :

- prévoit la réouverture complète de toutes les écoles élémentaires financées par les fonds publics, cinq jours par semaine
- permet à la plupart des écoles secondaires de rouvrir selon un modèle adapté, cinq jours par semaine dans les collectivités à faible risque
- donne le choix de suivre les cours en personne ou en ligne, et toute latitude pour changer d'avis à n'importe quel moment au cours de l'année

Selon les meilleurs conseils médicaux dont nous disposons, il faut que nos enfants retournent à l'école. Nous savons que la COVID-19 a profondément perturbé les élèves de l'Ontario.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre et moi-même avons dévoilé notre plan pour que vos enfants retournent en classe, grâce à de nouveaux soutiens et ressources de grande ampleur permettant de les protéger et de les aider du mieux possible.

Le gouvernement consacre plus de 300 millions de dollars à l'achat de masques et d'équipement de protection individuelle, à l'ajout de nouveaux postes d'enseignants, à la fourniture de produits de nettoyage plus performants, à l'embauche d'employés supplémentaires pour les écoles et les autobus scolaires, et à l'organisation de journées de perfectionnement professionnel en santé et en sécurité pour l'ensemble du personnel.

En outre, l'Ontario se distinguera en offrant un réseau mobile de 500 infirmiers-hygiénistes qui seront déployés dans les régions à risque élevé et qui contribueront à améliorer le dépistage, les tests et le soutien médical dans les écoles. Enfin, Santé publique Ontario effectuera des tests de surveillance chez des élèves du secondaire asymptomatiques afin de renforcer la réponse de la province et de mieux comprendre le risque.

Tous les protocoles de santé et de sécurité dévoilés aujourd'hui sont rigoureux et étayés par la science médicale. Leur souplesse permettra de répondre à l'évolution de la menace que représente la COVID-19. Je peux vous assurer que nous nous tenons prêts à répondre aux réalités changeantes caractérisant ce virus.

Ces directives permettront d'assurer la sécurité des élèves en clarifiant les points suivants :

- l'autodépistage
- l'amélioration de l'hygiène des mains pour les élèves et le personnel
- le port du masque obligatoire pour les élèves de la 4^e à la 12^e année
- l'EPI pour les enseignants et le personnel et une réserve de masques en tissu pour les élèves susceptibles d'en avoir besoin
- la mise en place stricte de cohortes (ou groupes) d'élèves pour réduire les interactions en dehors des cours
- le maintien de la distance physique
- le nettoyage et la désinfection approfondis des installations et des autobus scolaires ainsi que l'embauche de 900 concierges supplémentaires
- les restrictions concernant les visiteurs
- la préinscription pour aider à contrôler la réouverture

Nous continuerons d'investir dans la santé mentale des élèves, dont nous réalisons toutes et tous le caractère essentiel au moment de retourner à l'école après des mois d'incertitude et d'anxiété causées par l'éclosion de COVID-19. Rien que cette année, nous investissons 20 millions de dollars supplémentaires pour permettre aux conseils scolaires d'apporter des soutiens proactifs aux élèves en difficulté. Les élèves auront un accès sans précédent à des professionnels et à des soutiens en santé mentale, et nous investirons un montant record de 50 millions de dollars cette année.

Le plan de redémarrage des écoles prévoit également des soutiens importants pour les élèves ayant des besoins d'éducation particuliers, notamment l'obligation pour les écoles élémentaires et secondaires de leur dispenser un enseignement en classe, cinq jours par semaine. Les experts s'accordent à souligner l'importance de la cohérence, et c'est ce que nous offrirons à ces enfants.

Comme nous l'avons toujours dit, notre engagement envers les élèves de l'Ontario ne faiblira jamais. En unissant nos forces, nous pouvons faire en sorte de les préparer à réussir leur année scolaire, mais aussi leur avenir.

Je tiens à vous remercier, ainsi que tous les parents de l'Ontario, pour vos efforts soutenus, votre contribution et l'engagement commun dont vous faites preuve afin que le retour à l'école en septembre se fasse dans les meilleures conditions de sécurité.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lecce', written in a cursive style.

L'honorable Stephen Lecce,
Ministre de l'Éducation

Toronto, le 6 août 2020

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Aujourd'hui, nous pouvons vous apporter plus de précisions sur notre plan de réouverture pour la rentrée scolaire en septembre 2020. À la suite de notre lettre en date du 30 juillet, vous savez maintenant que toutes nos écoles, élémentaires et secondaires, rouvriront leurs portes pour accueillir tous les élèves dès le 8 septembre, et ce, à raison de 5 jours par semaine.

Nous appliquerons un protocole strict en matière d'hygiène, de port des équipements de protection individuels (ÉPI), d'accueil et de nettoyage notamment, car notre priorité demeure la santé et sécurité de vos enfants et des membres du personnel Viamonde. Cependant, votre rôle sera essentiel dans le respect des consignes et dans l'appropriation des bons gestes sanitaires par vos enfants. Nous comptons sur votre engagement car la lutte contre la propagation de la COVID-19 est notre responsabilité à toutes et à tous. Il vous sera demandé de respecter et faire respecter le code de conduite mis en place afin de protéger notre communauté.

Une nouvelle rubrique intitulée « [retour à l'école](#) » est désormais en ligne sur notre site internet avec les informations concernant le fonctionnement appliqué aux paliers élémentaire et secondaire, l'accès à l'école, l'aménagement des emplois du temps et les services aux élèves, les mesures d'hygiène (port du masque, lavage des mains etc.), de distanciation physique à respecter avec des tutoriels afin que vous puissiez sensibiliser d'ores et déjà votre enfant au port du masque, au lavage des mains etc.

Vous trouverez également dans cette rubrique les informations sur le transport, les ressources du « [Coin d'apprentissage](#) » ainsi que le protocole de dépistage que nous sommes encore à finaliser avec les ministères de la santé et de l'éducation ainsi que les bureaux de santé locaux. Nous mettrons à jour cette rubrique régulièrement. Les écoles continueront d'alimenter leurs comptes sur les réseaux sociaux afin de vous informer et de partager les informations accessibles aux élèves sur la plateforme TEAMS.

Vous pouvez également télécharger le plan de réouverture en format word (pour des besoins de traduction par exemple) ou PDF :

- au palier élémentaire en cliquant [ici](#)
- au palier secondaire en cliquant [ici](#)

Vous avez désormais à faire un choix sur la manière dont votre enfant poursuivra sa scolarité au sein du Conseil, en présentiel à l'école ou à distance via notre plateforme TEAMS dès le 8 septembre. Précisons que le modèle hybride n'est pas permis à Viamonde pour le moment selon les consignes du Ministère de l'Éducation. Au cours de l'année scolaire, il sera possible de modifier ce choix avec un préavis suffisant tel que stipulé dans les plans de réouverture ou encore il sera possiblement nécessaire d'alterner d'un mode à un autre selon les consignes des autorités compétentes.

Pour cela, nous vous remercions de remplir le [questionnaire en ligne](#) d'ici le 19 août inclusivement. Pour des raisons techniques sur FORMS, le questionnaire est limité aux

informations pour 4 enfants. Si vous avez plus de 4 enfants, il vous faudra donc remplir le questionnaire plus d'une fois. Conformément aux articles 31 et 32 de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, et à la politique 1,09 « Accès à l'information et protection de la vie privée » du Conseil, celui-ci s'engage à préserver l'anonymat et la confidentialité des renseignements personnels recueillis par l'entremise de ce formulaire et à ne les utiliser que pour mieux mettre en œuvre son plan de réouverture pour la rentrée scolaire en septembre 2020. Pour toute questions liées au formulaire, veuillez-nous écrire à communications@csviamonde.ca

Dans ce questionnaire, il vous sera demandé si votre enfant revient en classe dès le 8 septembre, s'il prendra le transport scolaire le cas échéant, de quels outils informatiques vous disposez à la maison (au cas où vous choisiriez l'apprentissage à distance ou que ce modèle soit imposé au regard de l'évolution de la situation sanitaire) et enfin si vous disposez d'une connexion à Internet à haute vitesse.

Il est primordial que vous remplissiez ce questionnaire d'ici le 19 août inclusivement, afin que nous puissions finaliser notre plan de rentrée.

Nous vous remercions de votre participation, de votre mobilisation auprès de vos enfants afin de réussir la prochaine rentrée scolaire. Nous vous souhaitons de continuer à profiter de l'été en toute sécurité. Veuillez recevoir, chers parents, tuteurs ou tutrices, nos salutations les plus cordiales.

Le directeur de l'éducation,



Martin Bertrand

La présidente du Conseil,



Sylvie A. Landry

c. c. Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif
Directions et directions adjointes des écoles

Toronto, le 20 août 2020

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Le Conseil scolaire Viamonde vous présente son plan de réouverture actualisé à la lumière des annonces récentes faites par le Ministre de l'Éducation. Le plan tient aussi compte des directives des bureaux de santé publique de même que des suggestions proposées par nos parents, tuteurs, tutrices.

Le document actualisé vous apporte des précisions notamment sur les modalités d'enseignement à distance (programme VIAvirtuel), afin que vous puissiez nous faire connaître votre choix définitif sur la manière dont votre enfant poursuivra sa scolarité pour l'année scolaire 2020-2021.

Vous retrouverez toutes les informations disponibles dans la rubrique intitulée « [retour à l'école](#) » sur notre site internet, y compris le plan de réouverture actualisé pour le [palier élémentaire](#) et le [palier secondaire](#).

Point de mire sur les nouveautés :

Rentrée échelonnée pour les modes présentiel (en personne) et à distance (virtuel)

Nous prévoyons une rentrée progressive des élèves qui sera échelonnée sur 2 semaines à partir du 8 septembre afin d'accompagner un nombre plus petit d'élèves par jour dans l'organisation de leur nouvelle routine. La direction de l'école vous communiquera les modalités de la rentrée prochainement pour votre enfant.

Santé et sécurité

Parce que la priorité demeure la santé et la sécurité des élèves et des membres du personnel, nous avons engagé des mesures additionnelles dans l'aménagement des écoles en prenant en compte les spécificités de chacune d'entre elles et sur la base des recommandations de l'ASHRAE (American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers).

Les membres du Conseil ont ainsi décidé, lors d'une réunion le 12 août dernier, de faire des investissements importants concernant la ventilation des écoles. En plus des modifications techniques sur les systèmes de ventilation existants, telles que l'augmentation des heures de fonctionnement de la ventilation, du taux d'apport d'air frais, le changement des filtres pour les systèmes de ventilation centralisés, l'ouverture des fenêtres lorsque cela est possible, le Conseil a décidé de munir toutes les salles de classes d'unités mobiles de ventilation et de purification avec une filtration de type HEPA afin de maximiser la qualité de l'air ambiant.

La disposition des salles de classe respectera les consignes sanitaires en vigueur. Nous mettons aussi en place des isolements transparents dans les salles de classe qui ne sont pas pourvues de pupitres individuels.

Par ailleurs, **le port du couvre-visage en tissu ou du masque sera fortement recommandé pour les élèves de la maternelle à la 3e année dans les salles de**

classe. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire pour les élèves de la 4e à la 12e année à l'intérieur de l'école, dans les couloirs et en classe. Le masque ou couvre-visage est maintenant obligatoire pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année pour le transport scolaire, lors des déplacements dans l'école et aux moments de l'arrivée et du départ, à moins d'une condition spécifique empêchant le respect de cette consigne.

Les élèves sont donc attendus dès le premier jour d'école portant un masque ou un couvre-visage et ce dès l'embarquement dans leur véhicule de transport scolaire ou dès leur arrivée à l'école. Les écoles disposeront d'un stock nécessaire pour remplacer un masque perdu, défectueux ou souillé par exemple. En plus des tutoriels disponibles sur notre site internet dans la rubrique « [Mesures d'hygiène](#) », vous pouvez retrouver les consignes concernant le port et l'entretien du masque sur le [site de Santé Ontario](#).

C'est avec votre collaboration que nous pourrions assurer une rentrée en toute santé et sécurité en ces temps de pandémie. Il est de votre responsabilité de préparer votre enfant à acquérir les bons gestes pour la rentrée. Le port du masque ou couvre-visage, le respect de la distanciation physique, se laver les mains : autant d'habitudes que votre enfant doit maîtriser dès maintenant pour être prêt dès la première journée d'école.

Nous comptons sur votre engagement à respecter et faire respecter le code de conduite mis en place afin de protéger notre communauté.

Nous sommes encore à finaliser le [protocole de gestion des cas de COVID-19](#) avec les ministères de la santé et de l'éducation ainsi que les bureaux de santé locaux. Nous vous tiendrons informés dès que possible. Les consortiums de transport scolaire continuent eux aussi leurs préparatifs et enverront un guide explicatif aux familles avant la rentrée.

Choix du mode de fréquentation scolaire

Nous tenons à remercier les familles qui ont rempli le questionnaire en ligne relatif au plan initial de réouverture des écoles. **Celui-ci est maintenant fermé, nous vous demandons maintenant de suivre les consignes ci-dessous compte tenu des modifications apportées** récemment au plan de réouverture provincial par le ministère de l'éducation y compris le minutage minimal accru requis d'enseignement pour les élèves en mode virtuel.

Les parents, tuteurs et tutrices qui choisissent le mode présentiel (à l'école) n'ont pas à prendre d'autres actions.

Pour ceux qui choisissent le mode à distance, **ils ou elles doivent maintenant remplir le nouveau formulaire d'inscription** au programme VIAvirtuel pour l'enseignement à distance afin de confirmer leur choix relatif au mode de fréquentation scolaire **avant le 24 août** pour chaque enfant.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription :

- Formulaire d'inscription pour les écoles élémentaires de la maternelle à la 8^e année [en cliquant ici](#)
- Formulaire d'inscription pour les écoles secondaires de la 7^e à la 12^e année [en cliquant ici](#)

L'administration considérera que votre enfant suivra ses cours en mode présentiel dès la rentrée si vous n'avez pas rempli le formulaire.

Basculer d'un modèle d'enseignement à un autre (nouvelle modalité)

Si en cours d'année, vous choisissez de basculer d'un modèle de fréquentation scolaire à un autre, vous devrez en faire la demande auprès de la direction d'école de votre enfant.

Toutefois des changements pourront seulement se faire à la fin de la première étape soit à la fin janvier 2021 pour les élèves de la maternelle à la 8^e année, inscrits dans les écoles élémentaires.

Pour les élèves de la 7^e à la 12^e année, inscrits dans les écoles secondaires, il est fortement recommandé d'effectuer ce type de changement à des moments précis pendant l'année scolaire, soit à la fin de la première étape pour les élèves de la 7^e et 8^e année (fin janvier 2021) et à la fin du semestre de l'automne pour les élèves de la 9^e à 12^e année (fin janvier 2021).

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer directement avec l'école de votre enfant ou écrire à communications@csviamonde.ca.

Le mode de réouverture des écoles relève du Ministère de l'Éducation qui a défini la liste des conseils désignés et non-désignés. Viamonde fait partie des conseils non-désignés. Certains parents nous ont signalé être préoccupés par le fait que l'école secondaire de leur enfant n'est pas désignée pour une rentrée selon le modèle hybride (à temps partiel en présentiel combiné à de l'enseignement en virtuel) alors que les écoles de langue anglaise à proximité le sont. Puisque nos écoles sont en général de petite taille, le Conseil n'est pas désigné. Toutefois, nous sommes à valider la faisabilité d'une dérogation auprès du Ministère de l'Éducation pour certaines de nos écoles secondaires en milieu urbain dense.

La crise sanitaire que nous traversons peut engendrer des questions économiques pour les familles. Nous vous rappelons que le [site du Programme d'aide aux familles](#) du gouvernement vous permet de soumettre une demande jusqu'au 31 août. Cette aide financière peut vous aider à couvrir le coût des cahiers d'exercices, des applications éducatives, des services éducatifs par abonnement, des films et des autres outils favorisant l'apprentissage.

La prochaine [réunion publique du Conseil](#) aura lieu le 26 août prochain à 17 h 30 par audioconférence.

Nous vous communiquerons prochainement d'autres informations.

Soyez assurés que le Conseil reste mobilisé tout l'été afin de préparer la rentrée. Nous remercions tous les membres du personnel de Viamonde, tous nos élèves, les

parents membres des conseils d'écoles et les familles pour leur collaboration afin de réussir la prochaine rentrée scolaire, et enfin tous les membres de la communauté qui oeuvrent pour notre santé et notre sécurité au quotidien.

Veillez recevoir, chers parents, tuteurs ou tutrices, nos salutations les plus cordiales.

Le directeur de l'éducation,

La présidente du Conseil,



Martin Bertrand



Sylvie A. Landry

c. c. Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif
Directions et directions adjointes des écoles

Le 26 août 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL – SÉANCE PUBLIQUE

Objet : Mise à jour : Coronavirus

Historique

Le ministère de l'éducation a publié, le 13 août 2020, des précisions additionnelles quant au minutage minimal requis de temps d'enseignement virtuel en mode synchrone ainsi qu'un financement additionnel pour appuyer les conseils à gérer la réouverture des écoles y compris des subventions additionnelles pour les systèmes de ventilation des écoles, la taille des classes/programme virtuel dans les écoles et aussi la possibilité d'accéder à 2% de l'excédent de surplus accumulé des conseils au lieu du maximum de 1% confirmé antérieurement.

Situation actuelle

Depuis ce temps, les écoles et bureaux administratifs ont reçu l'équipement de protection individuelle pour le personnel et les unités de ventilation et purification d'air sont déjà en cours de livraison dans les écoles. Le conseil a aussi reçu l'approbation du ministère de désigner 6 écoles secondaires afin de pouvoir permettre l'offre du modèle hybride d'enseignement permettant de limiter à 15 élèves le nombre d'élèves par classe dans ces grandes écoles. Tel que mentionné dans le rapport au conseil du 19 août, il s'agit des écoles :

- École secondaire Jeunes sans frontières (Brampton)
- École secondaire Gabriel-Dumont (London)
- École secondaire Toronto-Ouest (Toronto)
- Collège Français (Toronto)
- École secondaire Étienne-Brûlé (Toronto)
- École secondaire Ronald-Marion (Pickering).

Par ailleurs, près de 300 nouvelles demandes d'inscriptions ont été reçues depuis le début août à la suite de l'annonce du plan de réouverture des écoles. Les directions et directions-adjointes d'écoles sont de retour dans les écoles depuis lundi, le 24 août 2020. L'administration est à compléter la compilation des données et l'analyse des résultats du questionnaire à l'intention des familles dont la date avait été prolongée jusqu'au 24 août. Un regard préliminaire aux données démontre un taux d'environ 19% de famille qui préconiseront l'apprentissage en mode virtuel à 100%. Environ 60% des familles vont se prévaloir du transport scolaire.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le conseil n'a toujours pas reçu le Protocole provincial en matière de santé public, document qui viendra uniformiser les pratiques locales. Le conseil a communiqué avec l'ensemble des

13 bureaux de santé publique locaux qui se retrouvent sur le territoire Viamonde et a reçu la rétroaction de ceux-ci quant au plan de réouverture des écoles (version 20 août 2020 : [élémentaire](#) et [secondaire](#)). Lorsque le plan provincial sera reçu, celui-ci sera intégré, avec les commentaires des bureaux locaux, au *Plan de réouverture des écoles Viamonde* et qui constituera alors le *Guide aux familles* final et sera affiché au site web du Conseil.

Rappelons, qu'en surcroît aux modalités déjà prévues pour les élèves de la 4^e à la 12^e année, le port du couvre visage est déjà **fortement recommandé** par l'administration pour tous les élèves de la maternelle à la 3^e année et sera obligatoire sur le transport scolaire, lors des déplacements dans l'école et aux moments de l'arrivée et du départ de tous les élèves.

Conclusion

L'administration remercie les membres du Conseil pour leur rétroaction pour faire en sorte que la rentrée scolaire se fasse en santé et sécurité pour les élèves et le personnel.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 26 août 2020 intitulé « *Mise à jour – Coronavirus : plan de réouverture.* » soit reçu.

Préparé avec la collaboration de l'ensemble du comité exécutif; et

présenté par :

Le directeur de l'éducation,

Martin Bertrand



Le 26 août 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE – HUIS CLOS

Objet : Mise à jour : Coronavirus

Historique

Lors de la réunion du Conseil tenue le 9 juillet 2020, l'administration présentait une mise à jour en lien avec la pandémie du COVID19.

Une autre mise à jour a été présentée au conseil le 12 août 2020 à la suite de la publication du plan ministériel de réouverture des écoles (30 juillet 2020) et la diffusion du *Plan de réouverture des écoles Viamonde* ([élémentaire](#) et [secondaire](#)) ainsi que le questionnaire aux familles (6 août 2020) puis ensuite le 19 août 2020.

Rappelons que le ministère de l'éducation a publié, le 13 août 2020, des précisions additionnelles quant au minutage minimal requis de temps d'enseignement virtuel en mode synchrone ainsi qu'un financement additionnel pour appuyer les conseils à gérer la réouverture des écoles y compris des subventions additionnelles pour tenter de maximiser les systèmes de ventilation des écoles, de tenter de réduire la taille des classes dans les écoles et aussi la possibilité d'accéder à 2% de l'excédent de surplus accumulé des conseils au lieu du maximum de 1% confirmé antérieurement. Le Conseil a ainsi approuvé, le 19 août 2020, la mise à jour du budget afin de permettre à l'administration de procéder avec les préparatifs de la rentrée. Le rapport sur le budget révisé est déposé en séance publique à la réunion de ce soir pour l'entériner dans un forum public.

Situation actuelle

Depuis ce temps, les écoles et bureaux administratifs ont reçu l'équipement de protection individuelle pour le personnel et les unités de ventilation et purification d'air sont déjà en cours de livraison dans les écoles.

Par ailleurs, près de 300 nouvelles demandes d'inscriptions ont été reçues depuis le début août à la suite de l'annonce du plan de réouverture des écoles. Les directions et directions-adjointes d'écoles sont de retour dans les écoles depuis lundi, le 23 août 2020. L'administration est à compléter la compilation des données et l'analyse des résultats du questionnaire à l'intention des familles dont la date avait été prolongée jusqu'au 24 août. Un regard préliminaire aux données démontre un taux d'environ 15% des familles qui préconiseront l'apprentissage en mode virtuel à 100%. Environ 55% des familles vont se prévaloir du transport scolaire.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le conseil n'a toujours pas reçu le Protocole provincial en matière de santé public, document qui viendra uniformiser les pratiques locales. Le conseil a communiqué avec l'ensemble des 13 bureaux de santé publique locaux qui se retrouvent sur le territoire Viamonde et a reçu la rétroaction de ceux-ci quant au plan de réouverture des écoles (version 20 août 2020). Lorsque le plan provincial sera reçu, celui-ci sera intégré, avec les commentaires des bureaux locaux, au *Plan de réouverture des écoles Viamonde* et qui constituera alors le *Guide aux familles* final et sera affiché au site web du Conseil. Le conseil a communiqué et rencontré l'ensemble des syndicats pour échanger quant au plan de réouverture des écoles.

Désignation de 6 écoles secondaires Viamonde en mode hybride

Le conseil a reçu l'approbation du ministère de l'éducation de désigner les 6 écoles secondaires, tout court, afin de pouvoir permettre l'offre du modèle hybride d'enseignement permettant de limiter à 15 élèves le nombre d'élèves par classe dans ces grandes écoles. Il s'agit des écoles :

- École secondaire Jeunes sans frontières (Brampton)
- École secondaire Gabriel-Dumont (London)
- École secondaire Toronto-Ouest (Toronto)
- Collège Français (Toronto)
- École secondaire Étienne-Brûlé (Toronto)
- École secondaire Ronald-Marion (Pickering).

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 26 août 2020 intitulé « *Mise à jour – Coronavirus : plan de réouverture.* » soit reçu.

Préparé avec la collaboration de l'ensemble du comité exécutif; et

présenté par :

Le directeur de l'éducation,

Martin Bertrand